

Vincennes, le 22 juin 2021

Sadev 94 remporte la concession d'aménagement du Campus de Cachan !

Dans la perspective de la mise en œuvre du projet de réaménagement du campus de l'ENS, l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre et la Ville de Cachan ont souhaité mettre en place une concession d'aménagement dont Sadev 94 aura la charge.

L'Ecole Normale Supérieure s'est implantée en 1956 à Cachan avant que ne s'implante un Institut Universitaire Technologique (IUT) ainsi que l'Ecole Supérieure des Travaux Publics (ESTP). Le départ de l'ENS pour le Plateau de Saclay ne remet cependant pas en cause le caractère central de la ville dans le réseau universitaire francilien : la restructuration du quartier laisse place à la venue de deux nouvelles écoles d'ingénieur Ecole Polytechnique Féminine (EPF), École centrale des arts et métiers (ECAM – EPMI), d'une école formant aux métiers de l'industrie (CFA GIM-AFORP) et un établissement d'enseignement supérieur format à la thématique de l'intelligence artificielle (AIVANCITY). L'aménagement de ce campus s'inscrit dans une double démarche : il s'agit à la fois de conserver le pôle d'enseignement supérieur et de valoriser le campus tout en ouvrant ce dernier sur la ville afin qu'il s'intègre mieux à son espace environnant et qu'il soit un véritable lieu de vie pour l'ensemble de la population cachanaise.

Le quartier du campus de l'ENS se trouve au sud de la commune de Cachan, entre l'avenue du Président Wilson à l'ouest, l'avenue de la division Leclerc à l'est, la rue Pierre Mauroy au nord, et l'avenue de l'Europe au sud. Les lignes de bus 184 et 187 assurent une desserte du campus de l'ENS. Le campus est situé à une vingtaine de minutes à pieds de la station de RER B Arcueil-Cachan et de la future gare de la ligne 15 du Grand Paris Express située à proximité de la gare. Il se trouve à environ dix minutes à pieds de la station du RER B Bagneux-Pont Royal située à Cachan.

Le périmètre de la concession d'aménagement du Campus Cachan, approuvé par la délibération du conseil territorial du 25 février 2020, légèrement ajusté pour intégrer un cheminement Nord, est plus restreint que celui du site du campus de l'ENS qui s'étend sur une surface de 11,6 hectares. L'opération d'aménagement s'étend sur une superficie d'environ 5,7 hectares et comprend l'ensemble des espaces publics du site, l'aménagement de l'EBC et de la prairie ainsi que le projet immobilier situé dans la partie est du site.

Enjeux et objectifs

Les enjeux identifiés par la commune de Cachan concernant le projet sont doubles :

- Redonner une vocation universitaire aux bâtiments conservés,
- Développer sur les secteurs non bâtis ou libérés, des programmes d'activités économiques (le long de l'avenue du Président Wilson) et de logements diversifiés (sur l'ancien stade)

La reconversion du site doit permettre, à terme, la réalisation d'un campus urbain constitué autour :

- Des écoles (EPF, ECAM-EPMI, Aivancity et GIM-AFORP) devant s'installer dans des bâtiments existants qui devront être réhabilités à cet effet, pour une rentrée programmée en septembre 2021 et septembre 2022
- D'un programme de logements mixtes et de commerces
- D'équipements publics structurants composés d'un gymnase et d'un espace sportif

L'aménagement du site doit ainsi répondre aux objectifs suivants :

- Requalifier les espaces communs et renforcer l'ouverture du site en porosité la plus développée avec la ville
- Aménager les espaces publics destinés aux habitants et aux étudiants (superficie d'environ 40 000 m²)
- Valoriser les qualités paysagères du site, favoriser la présence du végétal et les éventuels usages agricoles
- Accueillir les écoles dans un campus urbain paysagé
- Réaliser un programme de logements mixtes et de commerces

L'aménagement de ce quartier devra par ailleurs se faire en tenant compte de la présence des écoles, il faudra travailler les frontières entre écoles et espaces publics pour garantir à la fois leur bonne insertion sur le campus mais aussi leur sécurité.

Les chiffres clés

CONCESSION	PROGRAMME DE CONSTRUCTION PREVISIONNEL
Logements	20 000 m² sdp
<i>Logements libres</i>	<i>16 000 m² sdp</i>
<i>Logements sociaux</i>	<i>4 000 m² sdp, soit 20%</i>
Commerces et services de proximité	500 m² sdp
Total	20 500 m² sdp
Equipements privés réhabilités	
<i>IDA-IFR</i>	<i>Ecole privée / Projet à définir</i>
<i>Porterie, Autocom</i>	<i>Projet à définir</i>





Depuis plus de 30 ans, Sadev 94 contribue à l'histoire urbaine de l'Île-de-France et au rayonnement du Val-de-Marne. Présidée par Pierre Garzon, maire de Villejuif, et dirigée par Christophe Richard, Sadev 94 accompagne et traduit les ambitions urbaines et économiques des collectivités territoriales, par la prospective territoriale, le pilotage d'études urbaines, la réalisation de schémas d'aménagement de référence et d'opérations d'aménagement, la construction de logements, de bureaux, de bâtiments d'activités et d'équipements publics ou privés.

Contact presse Sadev 94 :

Laurent Chaty, Directeur de la communication Tel : 01 43 98 44 47 Mob : 07 88 15 30 97